

UNIVERSITE D'ORLEANS

Campagne d'emplois - Enseignants du second degré - – Rentrée 2023 –

=====

Etablissement : **Université d'Orléans**
Composante : Polytech'Orléans
Discipline second degré : Anglais
Site d'affectation : Orléans
Pôle, département d'affectation : Pôle Humanités
Section CNU de référence du poste : Section 11

PROFIL :

L'enseignant.e sera affecté.e au Pôle Humanités de l'école Polytech, structure regroupant tous les enseignements scientifiques et dont la mission est la formation initiale et continue d'ingénieur.e.s généralistes dans le domaine des langues et sciences humaines.

La répartition des enseignements peut être amenée à évoluer, l'enseignant.e étant susceptible d'intervenir dans d'autres composantes de l'université.

L'enseignant.e devra :

- Pratiquer une approche communicative de l'enseignement.
- Être capable de travailler en équipe et de participer à la vie du Pôle Humanités.
- Adopter une démarche transversale en lien avec les autres départements, disciplines et spécialités de l'école.
- S'intéresser aux nouvelles technologies et nouveaux supports de formation.

Qualités et compétences requises :

- Rigueur et méthode.
- Connaissance du cadre européen commun de références pour les langues.
- Maîtrise des outils d'évaluation et de certification externe type TOEIC.
- Esprit de collaboration et coordination.
- Intérêt pour les différents cultures et civilisations anglophones.
- Culture générale et intérêt pour les problématiques sociétales et entrepreneuriales.
- Investissement (au sein du Pôle Humanités et des différentes instances de l'école).

ENSEIGNEMENT :

L'enseignant.e assurera des formations en anglais pour l'ingénieur. Il.elle sera susceptible d'enseigner aux élèves du Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (cycle intégré), du cycle ingénieur sous statut d'étudiants ou d'apprenti.

L'enseignant.e recruté.e exercera différentes activités, tant pédagogiques qu'organisationnelles et administratives, en relation étroite et permanente avec les autres membres de l'équipe pédagogique.

Il.elle se rendra disponible pour répondre aux besoins des élèves, développer une pédagogie ouverte, construire des parcours adaptés et diversifiés, élaborer des supports, encadrer des projets, mettre en place des stratégies de travail différenciées (en autonomie, guidé, par projet...).

Objectifs spécifiques de la formation en anglais, contenu des enseignements :

- Enseigner l'anglais quotidien.
- Participer à la préparation et à l'organisation des tests de TOEIC.
- Amener tous les diplômés au niveau européen B2 (préparation au TOEIC 785 points + expression orale avancée) pour la formation d'ingénieurs.
- Favoriser l'acquisition de compétences permettant au futur.e.s ingénieur.e.s d'être opérationnel.le.s dans toutes les situations de communication professionnelle.
- Enseigner l'anglais scientifique et technique.
- Entraîner à la prise de parole en anglais (réunions, présentations devant public, animations de groupes, soutenances...).
- Favoriser une ouverture culturelle et développer une démarche interculturelle.

Autres responsabilités pédagogiques :

Il.elle participera aux procédures de recrutement (vacataires), à l'encadrement organisationnel des équipes, pourra aussi assumer des responsabilités pédagogiques et/ou administratives et participera aux actions de promotion des formations dispensées par l'école.

Service statutaire :

Service statutaire annuel : 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur). La répartition des enseignements peut être amenée à évoluer et l'enseignant.e susceptible d'intervenir dans l'ensemble des composantes de l'université.

Contacts :

Franck BELLUCCI – franck.bellucci@univ-orleans.fr

Cécile PEREZ – cecile.perez@univ-orleans.fr

Informations utiles

Les modalités de transmission des dossiers de candidatures se trouvent en page suivante. A lire attentivement.

Modalités de transmission des dossiers de candidatures



PROCEDURE DEMATERIALISEE.

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1^{er} septembre 2022, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE **du lundi 10 octobre 2022 à 10h00 au mercredi 2 novembre 2022 à 16h00** (heure de Paris) à l'adresse suivante :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé et un dossier complet doit être déposé pour chaque poste demandé. Les dossiers de candidature devront être déposés **du mercredi 6 octobre 2021 à 10h00 au mercredi 3 novembre 2021 à 16h00** (heure de Paris) **exclusivement** sur l'application VEGA du portail GALAXIE sous forme de fichiers au format « .pdf ».

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm

Aucun dossier papier ne sera accepté.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : recrutement.spe@univ-orleans.fr

Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :

DOCUMENTS COMMUNS

Pièces obligatoires

Pièce d'identité

- Joindre une copie de votre carte d'identité

Arrêté justifiant le classement

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon
(pas de copie écran i-prof)

Arrêté de la dernière affectation

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si le/la candidat.e

ou de la position

n'est pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) **(pas de copie écran i-prof)**

CV

- Joindre un Curriculum Vitae

Lettre de motivation

- Joindre une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université

Pièce complémentaire

Justificatif RQTH

- Joindre une copie de votre justificatif RQTH, le cas échéant

DOCUMENTS SPECIFIQUES DEMANDES PAR L'ETABLISSEMENT

Pièce obligatoire

Déclaration de candidature

Accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA

- Joindre votre déclaration de candidature complétée et signée

Tout dossier ou document déposé hors délai est déclaré irrecevable.

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.

Aucun document ne pourra être déposé ou pris en compte le mercredi 02 novembre 2022 après 16 heures (heure de Paris)